

**COMPTE RENDU**  
**REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**DU 01 MARS 2012 à 20h30**

L'an deux mil douze, le premier mars à vingt heures et trente minutes, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de Madame CHARTIER Catherine, Maire.

Etaient présents : Mme CHARTIER Catherine, ESNAULT André, LAILLIER Philippe, AUVRAY Daniel, HAMELIN Maurice, DUPONT Christine, ANDRE Brigitte, BENOIST Marie-France, BADUFLE Gilles formant la majorité des membres en exercice.

Absent excusé(e)s : VOISIN Jean-Marie (pouvoir à Mme CHARTIER)

Absent : LEOEUF Michel

Secrétaire : BADUFLE Gilles.

**I-:Avenant n°4 à la convention communauté de communes.**

Mme CHARTIER est autorisée à signer l'avenant n°4 de la convention de mise à disposition des services de la commune pour l'intercom. Cet avenant prolonge la convention jusqu'au 31 décembre 2012.

**II- Subvention**

Le conseil municipal a voté à l'unanimité le versement de subventions aux associations suivantes :

Associations des St Laurent de France	100 €
Omaha Festiv	200 €

**III- Panneaux Mairie**

Le conseil municipal autorise Madame CHARTIER à effectuer des devis de panneaux de signalement pour la commune.

**IV- Location de la salle communale.**

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de ne pas louer la salle communale.

**V- Parking du Ruquet.**

Suite à la réfection du parking du Ruquet qui doit débuter cette année, Madame CHARTIER demande de prendre une décision concernant l'emplacement des toilettes publiques. La demande en sera faite auprès de l'intercommunalité.

**VI- Devis**

Le conseil municipal autorise Madame CHARTIER à signer les devis suivants :

- ROLAND MOTOCULTURE : achat d'une débroussailleuse BC 5020 H-RS avec couteau tête nylon pour une valeur de 690 € TTC
- Campo Electricité Générale : mise aux normes électriques du logement communal pour un montant de 411.21 € HT
- \_\_\_\_\_

## **VII- Réfection de la route par le Conseil Général.**

Mme CHARTIER fait lecture d'un courrier reçu du Conseil Général nous informant qu'il a été programmé en 2012 la réfection de la couche de roulement (enrobés à chaud) de la RD 517 sur le territoire de la commune de Saint-Laurent sur Mer entre les agglomérations de Saint Laurent sur Mer et Formigny.

Suite à un contact avec le Conseil Général, les travaux concernant les buses sur la RD 517 entre le rond point et le bassin de rétention seront faits sous trois mois.

## **VI- Affaires diverses**

- \_\_\_Il est demandé à la commune de repeindre certains passages piétons en blanc.

SEANCE LEVEE A 22H50